

Les Bois, le 18 avril 2007

Avis officiel No 4/2007

MODIFICATIONS DU MEMENTO CONCERNANT LES DECHETS

Suite au dépôt de bilan de l'entreprise qui récoltait les déchets verts, le Conseil communal a dû rechercher une nouvelle solution pour la valorisation des déchets verts.

Dorénavant ces déchets seront valorisés par Cridor et seront transformés en composte.

Le Conseil communal étudie une nouvelle variante pour la collecte de ces déchets. Pour l'instant, les deux bennes à disposition au Bas du Village seront réinstallées et le gazon ainsi que le branchage pourront y être déposés. D'ici quelques mois elles seront déplacées près de la STEP.

Les conditions d'admission pour le compostage des déchets auprès de Cridor étant particulièrement strictes, une surveillance doit être assurée. Aussi, l'ouverture du site n'aura lieu que le mercredi de 17.00H à 18.30H et le samedi de 10.30H à 11.30H. Ce nouvel horaire est applicable immédiatement.

Le Conseil communal recherche des volontaires qui seront chargés de la surveillance du samedi matin, ceux-ci seront indemnisés au tarif communal à Fr. 20.- de l'heure.

D'autre part, suite à la réorganisation de la récupération du verre, il est nécessaire de trier le verre par couleur, aussi bien pour la benne qui se trouve à la déchèterie du village que pour celle qui se trouve au Boéchet.

REPLACEMENT DES BANCS DE L'ECOLE PRIMAIRE

Suite au remplacement des bancs de l'école primaire, les anciens bancs sont offerts à la population.

Contre une contribution à bien plaisir, qui sera versé en faveur au fond des courses scolaires, vous pourrez acquérir un ou plusieurs bancs de l'école primaire. Les personnes intéressées voudront bien s'adresser auprès de la Commission d'école, par sa Présidente, Mme Isabelle Gagnebin au numéro de téléphone : 032/961.20.64 jusqu'au 31 mai 2007.

Les bancs seront disponibles à l'école pendant la semaine du 9 au 13 juillet.

CONSEIL COMMUNAL